



Fédération des sociétés
d'horticulture et d'écologie du Québec

Plan de développement 2012-2016

**Plan de développement
approuvé par les membres du conseil d'administration en juin 2012
et adopté au conseil d'administration du 17 août 2012**



Fédération des sociétés
d'horticulture et d'écologie du Québec

Message du président

Le premier Plan de développement de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a été créé en 2004 après une vaste consultation des membres de toutes les régions du Québec. Avec ce tout premier document, les membres du conseil d'administration ont guidé leurs actions et ont suivi les orientations qui s'en dégageaient.

Par la suite, deux rapports ont été présentés aux membres, soit l'actualisation 2005 et l'actualisation 2007 dans lesquels la Fédération informait les membres des actions accomplies pour répondre aux objectifs de développement du Plan de développement 2004-2008. Ainsi, nos membres ont pu suivre l'évolution de ce dossier fort important.

En 2008, la Fédération a présenté un deuxième Plan de développement dans lequel elle y présentait un credo et des orientations de développement.

Voici maintenant le troisième Plan de développement soit celui de 2012-2016, c'est avec fierté que je vous le présente!

Les membres se sont exprimés lors d'une consultation au printemps 2012 et quelques modifications ont été apportées aux orientations de développement. Nos actions ont été mieux définies également. Vous y trouverez un nouveau credo qui, nous l'espérons, saura vous plaire.

Nous continuerons à être à l'écoute de nos membres et à privilégier un échange constant avec eux. Consciente de l'apport économique qu'elle représente, la Fédération a l'intention de jouer un rôle majeur dans la vie socioculturelle du Québec au cours des prochaines années. Elle devra toutefois axer ses actions à la recherche de nouvelles sources de financement pour assurer sa pérennité. Ce sera son plus grand défi dans ce nouveau Plan de développement.

Je remercie les membres du conseil d'administration qui ont travaillé à la réalisation de ce nouveau Plan de développement 2012-2016. Je remercie également les membres qui ont bien voulu participer à la consultation et je termine en vous livrant ce message :

Réunis « vert » l'avenir!

Yves Chantal
Président
Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec



Introduction

L'horticulture, la botanique, l'ornithologie et la mycologie sont, à l'heure actuelle, des activités de loisir fort populaires auprès de la population québécoise. L'horticulture ornementale constitue d'ailleurs un secteur économique en constante croissance et depuis peu se développe une tendance au développement durable.

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec, à l'écoute de ses membres passionnés par cette forme de loisir, a dressé le bilan de ses différentes réalisations et fait le point sur les objectifs qu'elle s'était fixés dans son premier Plan de développement 2004-2008.

Les membres du conseil d'administration de la Fédération sont fiers de tout le chemin parcouru depuis ce temps.

La créativité, le dynamisme, l'expertise et l'implication du conseil d'administration et de l'ensemble des membres ont fortement contribué à atteindre plusieurs objectifs. Les orientations de développement, parfois ambitieuses, encouragent la Fédération à poursuivre et à assurer une continuité.

La Fédération a privilégié un processus de consultation favorisant la participation du plus grand nombre de membres touchés par l'adoption et la mise en œuvre du Plan de développement 2012-2016. Au cours de cette consultation au printemps 2012, l'importance de maintenir notre mission et nos objectifs a été reconnue. Nos services sont très appréciés des membres et le site Internet de la Fédération s'avère un outil précieux dans le développement durable.

Nous tenons à remercier les membres du comité pour leur précieuse contribution ayant mené à l'élaboration de ce Plan de développement collectif.

Plus que jamais, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a l'intention de jouer le rôle qui lui est dévolu dans la société québécoise.

Réunis « vert » l'avenir!

Nous définir

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est un regroupement d'organismes qui oeuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement.

Notre logo



Faciliter les services en horticulture et en écologie au Québec

Notre origine

L'histoire mentionne qu'on trouve les premiers renseignements sur certains éléments de la flore québécoise dans le récit de voyages de Jacques Cartier en 1534 et que chaque siècle révèle des événements marquants pour l'horticulture au Québec. C'est ainsi qu'on apprend que vers les années 1800, des amateurs d'horticulture se regroupent, soit pour acheter des graines de semences chez un producteur londonien ou encore pour visiter une librairie offrant des ouvrages en horticulture.

Vers 1850, quelques associations composées surtout d'anglophones sont formées et c'est dans les années 1950-1960 que sont créés les premières sociétés d'horticulture francophones. Pour plus de détails, consultez le site de la Fédération à la rubrique *Un peu d'histoire*.

Selon le vœu du ministre de l'Agriculture du Québec qui demandait que les sociétés d'horticulture se regroupent en fédération, cette dernière aurait vu le jour le 9 novembre 1977. La demande d'incorporation fut donc faite en décembre 1977 et les lettres patentes furent accordées le 26 janvier 1978 à la *Fédération provinciale des sociétés d'horticulture*. Déjà à l'avant-garde, l'écologie était mentionnée dans l'un des objets de cette requête.

En présentant de nouveaux objets répondant mieux aux besoins du moment, le conseil d'administration demanda alors de changer la dénomination sociale pour la *Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec*. Ce changement fut accordé le 26 mars 1985.

Depuis son incorporation, les principaux objectifs de la Fédération sont demeurés les mêmes, soit de regrouper des sociétés d'horticulture, des comités d'embellissement ainsi que d'autres organismes horticoles et de faire la promotion de l'horticulture et de l'écologie, pour la protection de l'environnement et l'embellissement du milieu de vie.

Notre credo

Réunis « vert » l'avenir!

C'est-à-dire :

Réunis

la Fédération et ses membres

« vert » l'avenir

volet horticulture et écologie

Notre mission

- Développer l'intérêt de l'horticulture, promouvoir les bienfaits de sa pratique au niveau social, économique, culturel et favoriser l'expression de son excellence
- Développer une pratique écologique et environnementale responsable

Nos objectifs

- regrouper les organismes et les associations de personnes qui oeuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- représenter et défendre les intérêts des membres, et leur fournir des services en relation avec notre mission
- collaborer à l'amélioration des connaissances des membres dans les domaines de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement
- favoriser l'excellence de la pratique de l'horticulture
- promouvoir une approche responsable en écologie

Nos principes directeurs

- répondre aux besoins des membres
- valoriser les talents et les compétences des membres
- diffuser de l'information en matière d'horticulture et d'écologie

Nos orientations de développement

1. développer la pratique de l'horticulture
2. accroître la participation des membres au développement de la Fédération
3. s'impliquer davantage et promouvoir la pratique active de l'écologie
4. rechercher de nouveaux partenariats financiers ou affinitaires
5. poursuivre le rayonnement de la Fédération

Notre stratégie de développement

La Fédération doit s'assurer de bases solides sur lesquelles appuyer sa croissance et son expansion. Pour ce faire, elle entend se donner les moyens d'être une organisation efficace et efficiente, afin d'augmenter sa performance auprès de ses membres. Sa stratégie de développement se résume ainsi :

Réunis « vert » l'avenir!

Nos engagements

Envers nos membres



- offrir un service professionnel
- fournir des services qui rencontrent leurs besoins

Envers nos partenaires



- entretenir avec tous nos partenaires des relations basées sur le respect et l'intégrité

Envers le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport



- soumettre un Plan de développement aux quatre ans
- respecter les normes établies pour les organismes nationaux de loisir

Orientation 1 : développer la pratique de l'horticulture

Objectif de développement	Actions
1.1 Aider les membres qui participent à des expositions ou des salons ayant un rayonnement régional.	<ul style="list-style-type: none">• Fournir un kiosque d'exposition et des documents reliés à l'horticulture et l'écologie• Publiciser l'événement dans l'HORTIQUOI sur le site Internet de la Fédération• Favoriser la présence du représentant régional de la Fédération
1.2 Maintenir le programme <i>Initiation des jeunes à l'horticulture</i>	<ul style="list-style-type: none">• Continuer le programme existant depuis 1994• Mettre en valeur les projets réalisés
1.3 Poursuivre le développement du programme <i>L'horticulture et les aînés</i>	<ul style="list-style-type: none">• Mieux faire connaître l'accès au programme initié en 2006• Faire connaître les projets réalisés
1.4 Supporter les membres dans leurs responsabilités liées à la gestion de leur organisme et de leurs activités	<ul style="list-style-type: none">• Fournir une liste des services et avantages offerts aux membres• Offrir un soutien aux administrateurs qui en font la demande• Actualiser la documentation d'aide
1.5 Appuyer la <i>Fondation René Paquet pour l'horticulture et l'écologie</i>	<ul style="list-style-type: none">• Impliquer les membres aux campagnes de financement de la Fondation

Orientation 2 : accroître la participation des membres au développement de la Fédération

Objectif de développement	Actions
2.1 Structurer le plan de communication afin de faciliter la diffusion des initiatives de la Fédération et de ses membres	<ul style="list-style-type: none">• Continuer la publication de l'<i>HORTIQUOI</i>, de <i>Horti-Plus</i> et <i>Faites la cour aux oiseaux</i>, ainsi que de la brochure <i>Des jardins à visiter</i>• Développer la participation des membres à la rubrique sur l'écologie• Faire connaître les habiletés spécifiques des membres
2.2 Maintenir les échanges entre les membres par la tenue de rencontres régionales et lors de la Journée de la Fédération	<ul style="list-style-type: none">• Encourager les membres à initier et participer aux rencontres régionales• Inciter les membres à participer à la Journée de la Fédération
2.3 Assurer une utilisation optimale des ressources humaines, techniques et financières afin d'augmenter la performance de la Fédération envers ses membres	<ul style="list-style-type: none">• Maintenir une structure de communication efficace• Obtenir l'appui des membres dans l'utilisation de son site Internet• Responsabiliser les membres à l'importance de leur participation
2.4 Améliorer les outils de communication destinés aux membres Développer des outils pour faciliter la communication entre le représentant régional et ses membres	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les interactions entre les membres et le représentant régional• Assurer la tenue d'une rencontre régionale annuelle

Orientation 3 : s'impliquer davantage et promouvoir la pratique active de l'écologie

Objectif de développement	Actions
3.1 Souligner l'engagement des membres et reconnaître leur contribution	<ul style="list-style-type: none">• Diffuser leurs actions ou leur participation sur son site Internet• Décerner des certificats <i>Honneur au mérite</i>
3.2 Diffuser toute l'information pertinente à l'écologie ainsi que les nouveautés scientifiques en sollicitant l'aide de nouveaux partenaires	<ul style="list-style-type: none">• Publier l'information à l'aide des différents moyens de communication de la Fédération
3.3 Introduire de nouvelles pratiques en développement durable	<ul style="list-style-type: none">• Appuyer des organismes qui promeuvent une approche responsable en écologie• Utiliser les nouvelles technologies de l'information• Adhérer aux pratiques vertes
3.4 Créer un programme en écologie et environnement	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher un partenaire pour en assurer le financement

Orientation 4 : rechercher de nouveaux partenariats financiers ou affinitaires

Objectif de développement	Actions
4.1 Accroître le financement de la Fédération afin de fournir un meilleur soutien aux membres	<ul style="list-style-type: none">• Rechercher de nouvelles sources de financement (subventions et dons)
4.2 Maintenir les partenariats financiers existants	<ul style="list-style-type: none">• Entretenir les relations avec nos partenaires financiers
4.3 Maintenir les partenariats affinitaires existants	<ul style="list-style-type: none">• Entretenir les relations avec nos partenaires affinitaires
4.4 Identifier de nouveaux partenariats affinitaires	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre le développement du réseau de relations publiques de la Fédération

Orientation 5 : poursuivre le rayonnement de la Fédération

Objectif de développement	Actions
5.1 Assurer la reconnaissance de la Fédération au niveau provincial	<ul style="list-style-type: none">• Participer à différents évènements, colloques, expositions, salons et congrès provinciaux• Tenir la Journée de la Fédération en région
5.2 Assurer la reconnaissance de la Fédération au niveau canadien	<ul style="list-style-type: none">• Participer à différents évènements, colloques, expositions, salons et congrès canadiens
5.3 Assurer la reconnaissance de la Fédération au niveau international	<ul style="list-style-type: none">• Collaborer à la tenue d'évènements internationaux en rapport avec notre mission, comme le Congrès mondial du loisir• Soutenir des organismes internationaux poursuivant la même mission, tel l'Ordre National de Romarin